

Province de Québec
Circonscription de Richelieu
Ville de Sorel-Tracy

Présences

À une séance extraordinaire du budget du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue à l'hôtel de ville, le 19 décembre 2022 à 18 h, à laquelle sont présents, forment quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Patrick Péloquin, les conseillères et les conseillers suivants :

M. Olivier Picard, conseiller du district n° 1 - Bourchemin
Mme Sylvie Labelle, conseillère du district n° 2 - Richelieu
M. Martin Lajeunesse, conseiller du district n° 3 - Saint-Laurent
M. Jocelyn Mondou, conseiller du district n° 4 - Vieux-Sorel
M. Stéphane Béland, conseiller du district n° 5 - Du Faubourg
M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs
M. Mathieu Gagné, conseiller du district n° 7 - Des Patriotes
Mme Dominique Ouellet, conseillère du district n° 8 - Pierre-De Saurel

M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs, avait au préalable motivé son absence.

Le directeur général, M. Carlo Fleury, le directeur du Service juridique et greffier, M. René Chevalier, la directrice du Service des finances et trésorière, Mme Vicky Bussière, et le directeur du Service des communications, M. Dominic Brassard, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

Après avoir constaté l'avis et les délais de convocation ainsi que le quorum, le maire déclare la présente séance régulièrement constituée.

2022-12-817

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Ouellet, appuyée par M. Jocelyn Mondou, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2022-12-818

Présentation du budget 2023 par le maire, M. Patrick Péloquin

Le maire, M. Patrick Péloquin, soumet aux membres du conseil un projet de budget préparé par les directeurs de service et le Service des finances pour l'exercice financier de 2023 en expliquant, à l'aide de tableaux détaillés, l'ensemble des prévisions pour les activités de fonctionnement et en soulignant certains points saillants de ce budget.

2022-12-819

Adoption du budget 2023

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Lajeunesse, appuyé par Mme Sylvie Labelle, que les prévisions budgétaires de l'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice financier de 2023 totalisant 68 900 000 \$ soient adoptées telles que déposées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

- Période de questions Le maire procède à la période de questions avec les personnes de l'assistance.
- Période de commentaires Le maire invite à tour de rôle les membres du conseil à faire part de leurs commentaires sur le budget 2023.
- LEVÉE DE LA SÉANCE IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Gagné, appuyé par M. Jocelyn Mondou, que la séance soit levée.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

René Chevalier, greffier

Patrick Péloquin, maire